

Procès-verbal de la 19<sup>e</sup> assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins Pierre-Boucher, régie par la Loi des coopératives de services financiers, tenue en mode virtuel le lundi 4 avril 2022 à 18 h 30, sous la présidence de M. Alain Déry.

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins Pierre-Boucher qui se tient entièrement et exclusivement à distance en raison de la situation liée à la COVID-19 et afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus. Il est assisté de M. Normand Besner, directeur général, Mme Martine Lapointe, vice-présidente du conseil d'administration, M. Gaétan Béliveau, secrétaire du conseil d'administration et président du comité Coopération, Mmes Katy Lauzier, adjointe à la direction générale, Sandie Desfossés, collaboratrice, développement de marché, Line Saint-Germain, directrice, soutien à la performance et à la direction générale et Colette Racine, agente soutien technique. Une équipe de soutien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

Le président ajoute que cette formule d'assemblée à distance implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant l'assemblée. C'est lors de cette période que les membres pourront se prononcer sur la répartition des excédents annuels et les ristournes.

L'assemblée est déclarée ouverte à 18 h 35.

### **PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LES MEMBRES**

Le président précise que dans le cadre des assemblées générales des caisses, seul un membre de plein droit de la caisse, admis depuis au moins de 90 jours, et respectant également certaines conditions, pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct. Il énumère les conditions.

### **MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS**

Le président invite les membres à visionner une courte capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

### **RÈGLES DE FONCTIONNEMENT**

Puisque l'assemblée est tenue à distance, le président invite M. Gaétan Béliveau, secrétaire du conseil d'administration, à préciser les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions avec les membres.

Le secrétaire du conseil d'administration remercie le président et présente les règles de fonctionnement.

### **VOTE EN DIRECT – NOMINATION DES SCRUTATEURS(TRICES)**

Le président remercie le secrétaire. Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer deux (2) scrutateurs(trices), le président recommande alors Mmes Colette Racine et Line Saint-Germain afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé ce soir. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes afin qu'il puisse les communiquer aux membres et s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

#### **Résolution :**

(retiré), appuyé par (retiré), propose la nomination de Mmes Colette Racine et Line Saint-Germain à titre de scrutatrices.

**Les membres sont invités à voter :**

Résultats :  $\frac{100,0\%}{1 \text{ pour}}$   $\frac{0,0\%}{2 \text{ contre}}$

La proposition de nommer Mmes Racine et Saint-Germain comme scrutatrices est adoptée à l'unanimité.

**2. VOTE EN DIRECT – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président invite le secrétaire à faire la lecture de l'ordre du jour. Le secrétaire remercie le président et fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2021
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles de déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu
8. Période de questions au conseil d'administration
9. Présentation des scénarios en vue de la votation pour :
  - l'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)
  - l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes
10. Rapport du comité de mise en candidature
11. Élection par acclamation des administrateurs
12. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

Le président remercie le secrétaire et reprend la parole.

**Résolution :**

(retiré), appuyé par (retiré), propose d'adopter l'ordre du jour.

**Les membres sont invités à voter :**

Résultats :  $\frac{100,0\%}{1 \text{ pour}}$   $\frac{0,0\%}{2 \text{ contre}}$

La proposition d'adopter l'ordre du jour tel que soumis est adoptée à l'unanimité.

**3. VOTE EN DIRECT – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 12 AVRIL 2021**

Le président mentionne que nous devons procéder à l'adoption du procès-verbal de l'assemblée tenue au printemps 2021. Le président précise que considérant que le projet de procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse et que les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture ni le résumé ne sera fait.

**Résolution :**

(retiré), appuyé par (retiré), propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée de 2021.

## **Les membres sont invités à voter :**

Résultats :  $\frac{100,0\%}{1 \text{ pour}}$   $\frac{0,0\%}{2 \text{ contre}}$

La proposition d'adopter le procès-verbal de l'assemblée de 2021 est adoptée à l'unanimité.

Le président remercie le secrétaire. Il invite les membres à lui faire parvenir leurs questions ou commentaires via la boîte de dialogue, elles seront répondues au point 8 de l'ordre du jour.

### **4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président présente tous les membres du conseil d'administration. Il décrit également les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la Caisse s'est fixées. À cet effet, il invite les membres souhaitant en apprendre davantage sur les réalisations et les orientations de la Caisse à consulter la revue annuelle disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

### **5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES**

Le président présente le rapport de surveillance des règles déontologiques de la Caisse :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles de déontologiques qui s'appliquent
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

### **6. RAPPORT ANNUEL DU 31 DÉCEMBRE 2021**

Le président invite les membres à regarder une courte capsule vidéo des faits saillants du rapport annuel de la Caisse de la dernière année.

Le président invite les membres à lui faire parvenir leurs questions ou commentaires via la boîte de dialogue, elles seront répondues au point 8 de l'ordre du jour.

### **7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU**

Le président invite le président du comité Coopération à présenter le rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM).

Le président du comité Coopération remercie le président et présente le rapport sur l'utilisation du FADM. Il mentionne que le conseil d'administration de la Caisse a adopté un Plan d'engagement et de proximité auprès des membres de notre communauté, ayant pour objectif de se donner une vision sur trois (3) ans de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration dans la communauté. Le Plan d'engagement et de proximité a permis de déterminer des priorités d'investissement pour s'assurer que l'engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté. Il énumère les cinq (5) priorités d'investissement qui représentent des enjeux sociaux et économiques spécifiques à notre communauté.

En terminant, le président du comité Coopération invite les membres à regarder une courte capsule vidéo à cet effet.

Le président remercie le président du comité Coopération. Il présente et commente le Fonds du Grand Mouvement qui contribue à des projets qui influencent positivement la vitalité des communautés et qui touchent directement les membres. Seulement pour la région de la Montérégie, le Fonds du Grand Mouvement a remis un montant de 4 232 425 \$ à douze (12) organismes de notre région en 2021 (organismes présentés à l'écran).

Le président présente également les deux (2) programmes dédiés aux membres entreprises :

- Créavenir
- Microcrédit Desjardins aux entreprises

Enfin, il y a le Fonds d'entraide Desjardins destiné aux membres particuliers qui vivent une situation financière difficile (résultats présentés à l'écran). Ces programmes et ces ententes témoignent de l'engagement de notre Caisse dans le milieu.

## **8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le président mentionne que tout au long de l'assemblée, les membres ont été invités à s'exprimer sur certains sujets plus spécifiques. Il invite les membres à lui faire parvenir leurs questions ou commentaires via la boîte de dialogue.

Aucune question n'est soumise dans la boîte de dialogue.

### **PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE EN DIFFÉRÉ**

Le président mentionne que notre assemblée vise entre autres à permettre le versement des ristournes individuelles et à la communauté. Il invite les membres à regarder une courte capsule vidéo présentant cet élément distinctif de notre coopérative.

## **9. PRÉSENTATION DE SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION**

Le président précise comment le rapport annuel 2021 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans les scénarios pour lesquels les membres seront appelés à voter après les présentations de ce soir. Toute la documentation de référence est d'ailleurs disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de celle-ci.

Il spécifie que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont ceux que nous estimons les plus avantageux pour l'ensemble de nos membres et sont totalement conformes aux encadrements applicables.

### **VOTE EN DIFFÉRÉ – ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)**

Le président mentionne que, comme vu un peu plus tôt, nos excédents se chiffrent à 15 360 000 \$. Il invite le directeur général à présenter la recommandation du conseil d'administration.

Le directeur général remercie le président et présente la recommandation du conseil d'administration qui se traduit comme suit :

#### **Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres : 15 360 000 \$ :**

- Autres éléments du résultat global de l'exercice : (7 237 000) \$;
- Virements réglementaires aux réserves : (15 177 000) \$;
- Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice : 2 080 000 \$ :
  - en provenance de la réserve du FADM : 147 000 \$;

- en provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres : 1 933 000 \$;
- Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales : 0 \$;
- Ajustement net relatif aux ristournes (1 000 \$);
- Solde de l'état de la variation de l'avoir : 9 499 000 \$;
- Alimentation du FADM : (355 000 \$);
- Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM : (355 000 \$);
- Alimentation de la RRE : (3 752 000) \$;
- Alimentation de la réserve générale : (5 747 000 \$).

### **Solde à répartir : 0 \$**

Le président remercie le directeur général. Maintenant que vous connaissez notre recommandation, nous avons besoin d'un proposeur et d'un appuyeur.

### **Résolution :**

(retiré), appuyé par (retiré), propose la recommandation de partage des excédents.

### **Les membres ont voté :**

Résultats :  $\frac{96,0\%}{1 \text{ pour}}$   $\frac{4,0\%}{2 \text{ contre}}$

La proposition d'adopter le partage des excédents tels que présentés est adoptée à la majorité.

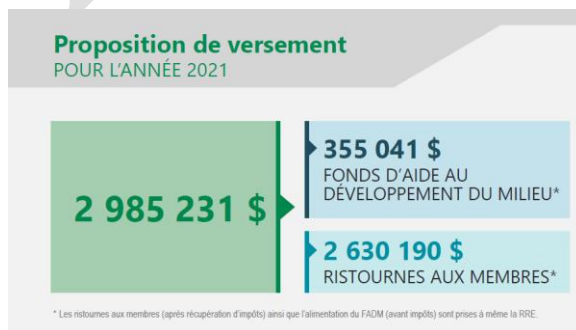
### **VOTE EN DIFFÉRÉ – ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES**

Le président invite le directeur général à présenter la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes.

Le directeur général remercie le président, et présente la répartition pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes. Les tableaux ci-dessous résument les commentaires du directeur général :

- Ristournes aux membres\* : 2 630 190 \$;
- FADM\* : 355 041 \$.

### **Versement de la ristourne pour l'année 2021 : 2 985 231 \$.**



Adoption des taux de ristournes		
RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS et ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		396 k\$
Épargne et placements	0,61 \$	312 k\$
Fonds		144 k\$
Prêts et marges de crédit		800 k\$
RISTOURNE ASSURANCES <sup>2</sup>	23 \$ / 1 000 \$ de prime	376 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT <sup>2</sup>	0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	149 k\$
RISTOURNE PRODUITS <sup>2</sup>	Montant de 50 \$ <sup>3</sup>	453 k\$
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>		<b>2 630 k\$</b>

1 Source au vote lors de l'assemblée. 2 Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. 3 Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Le président remercie le directeur général. Maintenant que vous connaissez notre recommandation, nous avons besoin d'un proposeur et d'un appuieur.

### Résolution :

(retiré), appuyé par (retiré), propose la recommandation de versement.

### Les membres ont voté :

Résultats :  $\frac{80,5\%}{1 \text{ pour}}$   $\frac{19,5\%}{2 \text{ contre}}$

La proposition d'adopter le partage des excédents tels que présentés est adoptée à la majorité.

## ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président fait un rappel de la démarche du profil collectif enrichi. La confiance des membres envers le conseil d'administration de la Caisse est primordiale. Les membres s'attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leurs intérêts et s'assurer que la Caisse soit bien gérée.

C'est dans cette optique que le conseil d'administration de la Caisse se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, appelé le profil collectif enrichi, qui est mis à jour annuellement en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés pour la prochaine élection. D'ailleurs, en posant sa candidature, chaque membre devait démontrer dans quelle mesure il viendrait enrichir la composition du conseil. Ces candidatures vous seront brièvement présentées.

## NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

Le président signale qu'étant donné qu'il est lui-même une personne candidate, Mme Martine Lapointe, vice-présidente du conseil d'administration, agira à titre de président d'élection et M. Gaétan Béliveau à titre de secrétaire d'élection assisté des scrutatrices.

La vice-présidente remercie le président et s'adresse aux membres.

## 10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

La vice-présidente mentionne que l'appel de candidatures a été lancé durant la 3<sup>e</sup> semaine de janvier. En tant que présidente du comité de mise en candidatures, elle présente le rapport du comité. Conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse*, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 19 janvier 2022 (19 janvier au 8 février 2022, 17 h).

Elle mentionne que cinq (5) postes sont à pourvoir au conseil d'administration. La durée du mandat de ces postes est de trois (3). Il fait la nomenclature des critères recherchés.

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu six (6) candidatures. Après vérification, cinq (5) candidatures sont éligibles, car elles remplissent les conditions et qualités requises par la *Loi sur les coopératives de services financiers*, le *Règlement intérieur (RIC)* et le *Code de déontologie*.

Les administrateurs sortants de charge cette année sont : M. Alain Déry, M. Daniel McCraw, M. Steve Samson, Mme Pascale St-Amand et M. Frédéric St-Germain. Par ordre alphabétique, la vice-présidente présente les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année.

M. Alain Déry  
M. Daniel McCraw  
M. Steve Samson  
Mme Pascale St-Amand  
M. Gilles Turcot

La vice-présidente précise que globalement, le comité confirme que toutes les personnes susmentionnées correspondent à un ou plusieurs critères recherchés.

## **11. ÉLECTION PAR ACCLAMATION**

Étant donné que nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre total de postes à combler, la vice-présidente déclare élu(e)s dès maintenant aux postes d'administrateur du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

M. Alain Déry  
M. Daniel McCraw  
M. Steve Samson  
Mme Pascale St-Amand  
M. Gilles Turcot

Elle félicite les nouveaux et nouvelles élu(e)s et les invite à se présenter à l'assemblée.

## **12. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE ET SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS**

Le président remercie la vice-présidente. Il rappelle les éléments sur lesquels les membres de plein droit seront appelés à voter :

- La répartition des excédents annuels (ristournes)
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au FADM et les taux de ristourne.

Il ajoute qu'une réécoute de l'assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse, même les membres n'ayant pas participé à l'assemblée de ce soir pourront également voter en toute connaissance de cause. Toute la documentation de référence sera également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse. En plus de la réécoute de ce jour, les membres auront accès à la section de présentation des personnes candidates grâce à un onglet qui permettra d'écouter uniquement cette portion de l'assemblée.

Les moyens de voter sont par AccèsD via le bouton « Mon vote » ou par le biais du site Internet de la Caisse, et même, sur la page d'accueil du [desjardins.com](http://desjardins.com).

La période de votation sera ouverte dès minuit ce soir pour une période de quatre (4) jours, soit jusqu'au 8 avril 2022, 23 h 59.



### **13. PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS DE VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président rappelle que les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement et seront publiés 24 à 48 heures après la période de votation sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la celle-ci, ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif. Le cas échéant, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Le président précise les étapes qui en découleraient.

#### **FIN DE LA RENCONTRE**

Le président remercie les membres pour leur participation à cette assemblée générale annuelle et pour leur confiance et implication ainsi que ceux et celles qui l'ont accompagné ce soir pour le bon déroulement de l'assemblée.

Il félicite les nouveaux membres du conseil d'administration et exprime sa gratitude envers tous les membres du conseil d'administration et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien et toujours dans l'intérêt des membres.

En terminant, il souhaite une bonne fin de soirée à tous et les invite à surveiller les prochaines communications.

Le président déclare officiellement l'assemblée levée le 8 avril 2022.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE